

■ La crise sanitaire liée au Covid-19 étant derrière eux, les bâtisseurs associatifs reprennent doucement goût aux projets collectifs.

■ S'il s'est rajeuni, le bénévolat préoccupe néanmoins les responsables des associations, bien avant l'état des finances.

ÉTUDES  
ET RECHERCHESLA FRANCE  
ASSOCIATIVE EN  
MOUVEMENT, ÉDITION 2024

Si le secteur associatif a su rebondir après la crise sanitaire<sup>1</sup> et malgré l'érosion monétaire, des inquiétudes demeurent : bénévolat, renouvellement des dirigeants, finances, évolution des politiques publiques sont parmi les principales préoccupations des responsables associatifs. Que nous disent ces indicateurs sur l'évolution des associations et les difficultés qu'elles traversent ?



AUTEUR **Jacques Malet**  
TITRE Cofondateur  
de Recherches & Solidarités



AUTEUR **Cécile Bazin**  
TITRE Directrice  
de Recherches & Solidarités

**P**our observer un secteur, rien ne vaut un suivi annuel basé sur des données objectives et les témoignages directs de ses responsables. C'est l'objectif que s'est donné l'équipe de Recherches & Solidarités depuis une quinzaine d'années<sup>2</sup>. Voici le bilan de l'année 2023, actualisé au moyen d'une enquête menée au printemps 2024 auprès des responsables associatifs.

## PRÈS DE 1,5 MILLION D'ASSOCIATIONS

Recherches & Solidarités estime à environ 1,5 million le nombre d'associations actives en France en 2024 : il s'agit là d'une hypothèse prudente étant donné que seule la date de naissance d'une association est connue et rarement sa date de fin d'activité.

Pour autant, nos travaux portent sur plusieurs éléments (créations d'associations, clubs sportifs agréés, nombre d'employeurs associatifs et évolution de la population) et ont été récemment rapprochés des données du répertoire national des associations (RNA) pour isoler les associations qui ont donné signe de vie au cours des 15 années écoulées.

Ainsi, le nombre d'associations en France se situe entre 1,4 et 1,5 million, incluant l'Alsace-Moselle, bien que les associations de ces trois départements ne soient pas répertoriées dans le RNA mais inscrites dans un registre dédié réunissant les inscriptions réalisées auprès des tribunaux d'instance.

Après un coup d'arrêt porté par la crise sanitaire aux créations d'associations, les bâtisseurs associatifs reprennent progressivement goût aux projets collectifs, au point que le nombre d'associations nouvelles enregistrées entre le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et le

30 juin 2024 s'élève à 73 120, niveau parmi les plus élevés depuis 2010.

Ces informations se déclinent selon les différents secteurs au niveau national, régional et départemental, et s'adressent en priorité aux acteurs, aux décideurs et à tous ceux qui s'intéressent à la vie associative<sup>3</sup>.

1. V. not. dossier « Crise sanitaire – Tous jours debout ! », JA 2020, n° 626, p. 15 ; dossier « Vie associative – Se réinventer après la crise », JA 2021, n° 642, p. 16.

2. V. en dernier lieu « La France associative en mouvement », 21<sup>e</sup> éd., oct.

2023, JA 2023, n° 686, p. 42, étude J. Malet ; « La France associative en mouvement », 20<sup>e</sup> éd., oct. 2022, JA 2022, n° 666, p. 43, étude J. Malet.  
3. Recherches & Solidarités actualise et met en ligne chaque année

les « Essentiels de la vie associative en département » et les « Chiffres clés de la vie associative en région », réalisés avec le soutien du ministère en charge de la vie associative.

■ S'agissant de l'emploi associatif, ces trois dernières années confirment la reprise après un retrait des effectifs en 2020.

## LES PRÉOCCUPATIONS DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS EN 2024

L'enquête annuelle de Recherches & Solidarités s'est penchée sur le ressenti des responsables associatifs concernant trois éléments : la situation générale du monde associatif, le bénévolat et, enfin, la situation financière des associations. Elle permet de constater, une fois encore, que la ressource bénévole préoccupe particulièrement les responsables d'association, bien avant l'état des finances.

Au printemps 2024, la confiance des responsables associatifs concernant la situation générale du secteur est en légère hausse (66 % d'opinions positives), celle concernant les finances en légère baisse (59 %) et celle concernant le bénévolat toujours en très net décalage (43 %), en dépit d'un léger rebond (v. graphique 1). La question du bénévolat fait l'objet d'une approche complémentaire montrant que les inquiétudes des dirigeants en la matière concernent en premier lieu les ressources humaines bénévoles (60 %), en deuxième lieu le

renouvellement des dirigeants (46 %), avant même la situation financière qui n'arrive qu'au troisième rang (43 %).

Les enquêtes IFOP menées au cours des années écoulées éclairent sur cette préoccupation qui concerne le bénévolat et permettent d'en comprendre l'origine<sup>4</sup>. Ainsi, entre 2019 et 2022, la crise sanitaire a inévitablement eu des répercussions sur le bénévolat, mais l'année 2023 a permis de retrouver des couleurs, surtout parmi les 25-34 ans plutôt que chez les 50-59 ans et les plus de 70 ans. Plus récemment, entre 2023 et 2024, les 25-34 ans et les 35-59 ans ont davantage pris part au bénévolat, tandis que les plus de 60 ans ont légèrement diminué leur engagement (v. tableau 1).

Au bilan, entre 2019 et 2024, les 25-34 ans se sont montrés plus engagés dans des actions bénévoles (+ 8 points), alors que les 70 ans et plus se sont, quant à eux, moins investis (- 10 points). En d'autres termes, les ●●●

GRAPHIQUE 1. Les sujets d'inquiétude des dirigeants associatifs

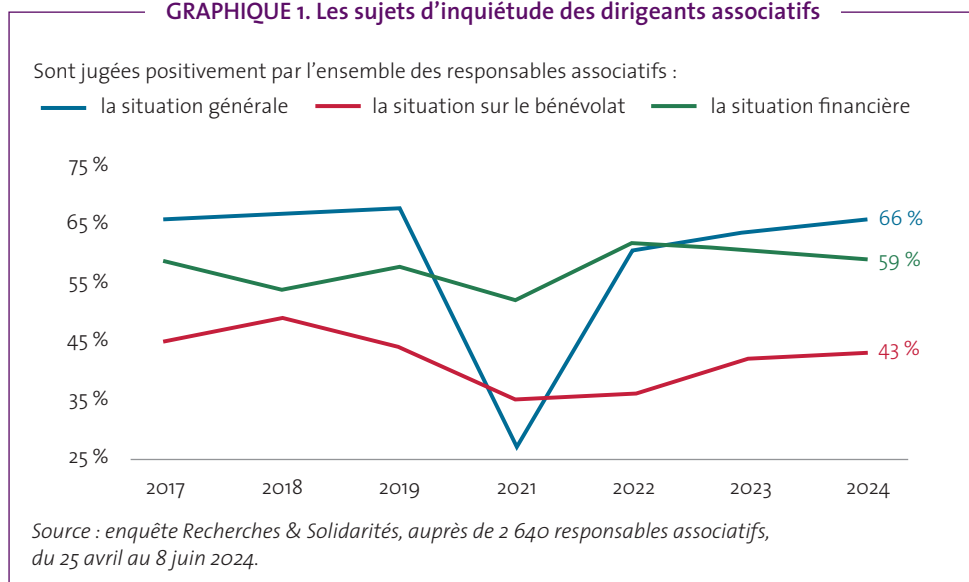


TABLEAU 1. Proportion de Français donnant du temps gratuitement au profit d'une association, selon les différentes tranches d'âge

	2019	2022	2023	2024
De 18 à 24 ans	23 %	19 %	23 %	22 %
De 25 à 34 ans	22 %	20 %	27 %	30 %
De 35 à 49 ans	23 %	17 %	22 %	24 %
De 50 à 59 ans	21 %	18 %	16 %	18 %
De 60 à 69 ans	23 %	20 %	23 %	22 %
70 ans et plus	34 %	27 %	25 %	24 %

Source : enquêtes IFOP menées pour France Bénévolat et Recherches & Solidarités, en 2019 et 2022, et pour Recherches & Solidarités en 2023 et 2024.

4. V. en dernier lieu Recherches & Solidarités, « La France bénévole en 2024 », 19<sup>e</sup> éd., mai 2024, JA 2024, n° 701, p. 7, obs. A. Kras ; JA 2024, n° 703, p. 43, étude P. Bonneau et J. Malet.

# ARTICLE

## VIE ASSOCIATIVE

●●● Français les plus expérimentés et les plus disponibles ont été remplacés par des jeunes, certes actifs, mais clairement moins disponibles. C'est la raison pour laquelle – même si cet élan d'une nouvelle génération est gage d'espoir –, la « colonne vertébrale des associations » est aujourd'hui menacée<sup>5</sup>.

### LES CHIFFRES DE L'EMPLOI

Seulement 10 % des associations emploient des salariés, mais elles constituent une force importante sur les plans social et économique : en 2023, en coopération avec l'Urssaf Caisse nationale et la Mutualité sociale agricole (MSA), on comptait 153 650 associations employant un peu plus de 1,9 million de salariés, pour une masse salariale de l'ordre de 49,5 milliards d'euros.

Le secteur associatif représente, à lui seul, près d'un dixième des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé (8,9 %). C'est plus que le secteur économique de la construction (8 %) ou que celui des transports (7,3 %), et quasiment l'équivalent de celui du commerce de détail (9,2 %).

L'année 2020 avait marqué un retrait de 1,3 % des effectifs, suivi d'un rebond de 3,6 % en 2021, ce qui avait permis de dépasser nettement le niveau de 2019, avant la crise sanitaire (v. graphique 2). L'année 2022 a confirmé cette reprise, avec un nouveau bond en avant de 1,9 %, sensiblement identique en 2023 (1,8 %).

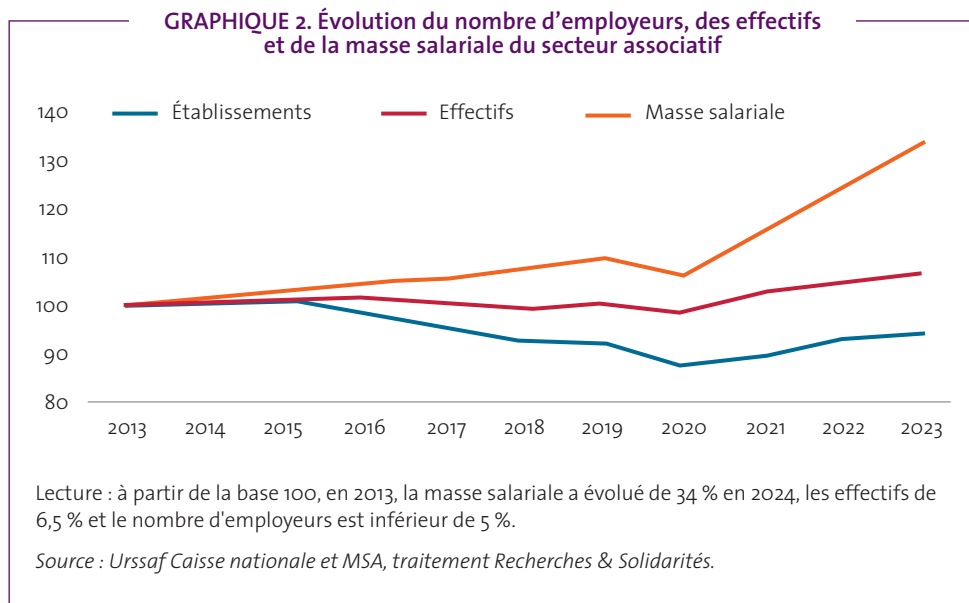
Parmi les employeurs, le secteur sanitaire et social (santé, hébergement médico-social et action sociale sans hébergement) représente, à lui seul, 56 % des effectifs salariés (plus de 1 million d'emplois) et de la masse salariale, cela au sein de 37 000 établissements environ, soit près de 25 % des établissements employeurs. Son rôle est essentiel auprès des publics les plus fragiles et aux côtés des employeurs dans d'autres secteurs (culture, loisirs, sport, environnement, éducation populaire, etc.) présents au cœur des territoires.

### UNE BELLE ÉVOLUTION DE L'APPRENTISSAGE DANS LES ASSOCIATIONS

Les encouragements de l'État et la volonté des responsables associatifs employeurs ont conduit à un développement du nombre d'apprentis dans les associations au cours des trois années écoulées. Entre 2020 et 2022, le secteur associatif s'est véritablement approprié le dispositif, enregistrant une augmentation de plus du double du nombre d'alternants (v. graphique 3). L'année 2023 – sous l'effet de la baisse de l'aide accordée pour les apprentis majeurs – constitue une sorte de respiration, avec une légère baisse de 3 %.

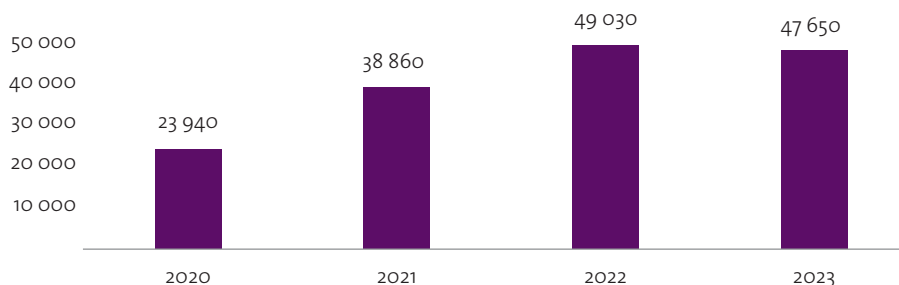
Si l'on prend les secteurs les plus actifs dans ce domaine, on constate que le sport est en légère hausse en 2023 et représente à lui seul 28 % des alternants associatifs. L'hébergement médico-social représente quant

GRAPHIQUE 2. Évolution du nombre d'employeurs, des effectifs et de la masse salariale du secteur associatif



5. Les résultats de l'enquête IFOP 2024 permettent d'estimer le nombre de Français bénévoles dans les associations à 12,5 millions, dont 5,5 millions actifs chaque semaine, une proportion en légère baisse.

**GRAPHIQUE 3. Évolution du nombre de contrats d'apprentissage de 2020 à 2023**



Source : Urssaf Caisse nationale, traitements Recherches & Solidarités (moyenne annuelle).

à lui 14 % du total, un chiffre en légère hausse également. Le secteur social sans hébergement représente aussi 14 %, mais est en légère baisse en 2023, tout comme l'enseignement (11 %) et la santé (4 %). La culture ne dépasse pas 3 % de l'ensemble du secteur associatif en 2023, affichant un repli de plus de 5 % par rapport à l'année 2022.

Cette progression de l'apprentissage au sein des associations se reflète dans la proportion des contrats associatifs parmi l'ensemble des contrats du secteur privé : le ratio était de 3,7 % en 2020, 4,7 % en 2021 et a franchi la barre des 5 % en 2022 (5,2 %). Au cours de l'année 2023, ce ratio a très légèrement augmenté pour atteindre 5,3 %. Pour autant, il est nettement inférieur à ce qu'il représente en matière d'effectifs salariés (8,9 %).

### UNE APPROCHE INÉDITE DES ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

Le secteur associatif comporte de très nombreux salariés à temps partiel (40 % environ), particulièrement dans les loisirs et le sport. S'est donc toujours posée la question de ce que l'on nomme les « équivalents temps plein » (ETP) qui servent très souvent de référence aux organisations représentatives des différents secteurs et aux pouvoirs publics.

Le repérage très précis des salaires à temps plein via les déclarations sociales nominatives (DSN), et ce tout au long de l'année 2023, a permis d'évaluer que le salaire moyen brut à temps plein était de l'ordre de 2 600 euros. Le rapprochement de cette donnée avec la masse salariale de l'année 2023 conduit à estimer le nombre d'équivalents temps plein entre 1,55 et 1,58 million.

Cette approche est précieuse pour disposer de repères précis sur l'emploi dans le secteur associatif, ainsi que pour renseigner

les organisations professionnelles en demande d'informations en vue d'alimenter leurs observatoires, négocier les accords collectifs et porter la voix de leurs adhérents auprès des pouvoirs publics.

### LES INQUIÉTUDES CHEZ LES EMPLOYEURS

Au-delà des chiffres, le point de vue des dirigeants employeurs sur la « santé » de leur association, leurs difficultés et leurs projets apporte aussi des renseignements utiles. Une analyse spécifique des résultats de l'enquête annuelle permet de pointer les inquiétudes des employeurs : interrogés au printemps 2024, les dirigeants employeurs placent en tête de leurs préoccupations la situation financière de leur association (60 %, en hausse de 5 points par rapport à 2023), suivie d'assez loin par la question du bénévolat (49 %), talonnée par l'évolution des politiques publiques (44 %, en hausse de 7 points par rapport à 2023). Ces évolutions en un an témoignent d'une situation plus tendue parmi les employeurs. Si les deux tiers d'entre eux envisagent de nouveaux projets ou une extension de leurs activités, souvent pour répondre à des attentes ou des besoins essentiels auprès de publics fragiles, dans le secteur sanitaire et social par exemple, 6 % d'entre eux, soit plus de 9 000, envisagent au contraire de réduire leurs activités. ■